

Les enjeux de l'eau

Dans le monde, 1,6 milliard d'hommes, femmes et enfants n'ont pas accès à l'eau potable et 13000 personnes en meurent chaque jour.



L'eau est aujourd'hui un enjeu de société, qui interpelle les citoyens et les pouvoirs publics, dont les collectivités locales, acteurs essentiels du cycle de l'eau. Modes de gestion de la distribution d'eau potable, modes de tarification, gestion de la ressource et des usages... les pouvoirs publics doivent rebattre les cartes pour faire face aux enjeux à venir, dont le moindre n'est pas la protection des captages.

Dans le même ordre d'idées, la protection des bassins versants alimentant des captages d'eau potable pourrait s'inspirer des initiatives qu'ont très tôt développées en France les grands minéraliers à Evian ou Vittel (*ceci n'est pas une pub et je n'ai reçu ni demandé la moindre bouteille d'eau en rétribution. NDLR*)

Les captages d'eau minérale Vittel sont en effet alimentés par un bassin versant de 5000 ha de formations calcaires, vulnérables à la pollution. À la fin des années 1970, la teneur en nitrates des cours d'eau et sources superficielles a brusquement augmenté. Les élevages laitiers du bassin avaient progressivement intensifié leur production et s'étaient diversifiés en développant la culture du maïs.

Dès les années 1980, la Société des Eaux de Vittel a initié des études qui ont mis en évidence le rôle néfaste de la culture du maïs sur la préservation de la qualité des ressources en eau. Elle a dès lors effectué d'importantes acquisitions foncières et négocié avec les agriculteurs du bassin, contre indemnisation, un contrat imposant le respect d'un cahier des charges, les engageant à abandonner la culture du maïs, à composter les déjections animales et à mettre un terme à l'utilisation de produits phytosanitaires.

Dans le courant des années 1990, la société fermière maîtrisait près de 50 % des terres cultivées. Le coût total de l'opération a été de 24 millions d'euros sur 7 ans, pour 3500 ha, une opération qui témoigne que la mise en place de mesures agro-environnementales cohérentes peut conduire à des résultats significatifs sur un milieu naturel.

Ce type de démarche est appelé à se développer puisqu'on parle désormais de « parcs naturels hydrogéologiques » que nombre de collectivités locales commencent, à leur tour, à développer discrètement.

Après que les services du ministère de l'Environnement ont confirmé le coût exorbitant de la pollution agricole de l'eau – alors que les 6 Agences de l'Eau travaillent avec l'Etat, les

collectivités territoriales et les acteurs de l'eau à l'élaboration du 10^e programme d'intervention (2013-2018) – la **FNAB** (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique), en partenariat avec le **GAB IDF** (Groupement des Agriculteurs d'Ile-de-France), avec le soutien de l'**AESN** (Agence de l'Eau Seine Normandie) et le Conseil Régional d'Ile-de-France, organisait le jeudi 24 novembre 2011 un colloque intitulé « *L'agriculture biologique au service de la protection de l'eau : un enjeu de politique agro-environnementale et territoriale* » afin de présenter les réussites de terrain de l'agriculture biologique en matière de protection de l'eau dans les zones prioritaires.

Ce colloque a réuni plus de 300 personnes et permis d'apporter des éléments de réponses concrets à l'ensemble des acteurs territoriaux qui s'investissent ou souhaitent s'investir dans le développement de l'agriculture biologique sur leur territoire. Ce même jour, la FNAB, le GAB IDF, avec le soutien de l'AESN et de la Région IdF, avaient organisé un second colloque sur la protection de la ressource en eau par l'AB. L'occasion de valoriser des actions et expérimentations de terrain et de questionner les élus sur leurs volontés et capacités politiques de réussir ce défi.

Les pistes d'actions évoquées lors de la seconde table ronde montrent que les collectivités territoriales, les Agences de l'Eau et les politiques ont la capacité de favoriser le développement de l'agriculture biologique. « *La volonté politique, c'est vouloir s'impliquer dans la dynamique territoriale* » a rappelé Franck Michel. À ce propos, les intervenants ont été unanimes : rien n'est possible sans une volonté politique affirmée.

La FNAB, pour autant, rappelait que l'engagement de l'Etat et des collectivités n'est pas suffisant aujourd'hui ; aussi le cahier propositionnel présenté l'après-midi aux représentants des principaux candidats à la présidentielle demandait une politique plus ambitieuse dans l'intérêt de la société et notamment l'amélioration et la préservation de la qualité de l'eau. Nous ne sommes pas issus de 50 ans d'histoire agricole pour changer d'un coup de baguette magique. « *Mais l'agriculteur est un pragmatique, il saura changer si son intérêt, surtout économique, est au rendez-vous de la demande liée à l'amélioration de la qualité de la ressource en eau* » avait conclu Raoul Leturcq, administrateur de la FNAB et référent sur l'eau.

L'exemple de la Vallée de la Mauldre

Le Comité du Bassin Hydrographique de la Mauldre et de ses Affluents (COBAHMA) mène actuellement des études sur ses 8 captages d'eau potable dont 3 sont classés « Grenelle » et 3 autres « prioritaires ». Ces captages présentent des pollutions notables aux nitrates comme aux pesticides.

Une première phase a permis de délimiter des aires d'alimentation des captages et d'étudier leur vulnérabilité aux pollutions. Le territoire concerné s'étend sur 24 400 ha, depuis la plaine de Versailles, au Sud, jusqu'à la Seine au niveau de Flins, au Nord, avec une partie urbanisée non négligeable ; il concerne 38 communes. Il a été mis en évidence que 10 000 ha présentaient une vulnérabilité classée d'**élevée** à **très élevée** vis-à-vis des transferts de polluants (soit 41% de la surface de la zone concernée).

Le GAB participe à présent au comité de pilotage avec la phase de diagnostic des pressions agricoles et une partie de définition d'un plan d'actions.

Le GAB et deux agriculteurs biologiques présents sur le territoire sont en contact avec le bureau d'études, le COBAHMA, afin de discuter ensemble des potentialités de développement local de l'AB.

À cette occasion sera utilisé un outil créé par la FNAB et auquel le GAB a participé activement : la grille d'analyse des territoires.

Enfin ce projet est aussi l'occasion de se rapprocher d'un acteur local important : l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (APPVPA). Début 2010 une journée de découverte de l'agriculture biologique avait été organisée chez Thierry Legris, céréalier bio à Favrieux (réflexion à la valorisation locale de fumier de cheval composté en AB).

Dans le cadre des conclusions du Grenelle Environnement, les objectifs d'augmentation des surfaces dédiées à l'agriculture biologique (6 % en 2012 et 20 % en 2020) ont été couplés avec la recommandation que ces surfaces puissent être situées de préférence sur les 700 000 ha des périmètres de captage d'eau potable.

Des objectifs à court et à long terme

À l'instar de l'expérience menée avec succès par la ville de **Munich***, le principe est de profiter des pratiques agronomes de l'agriculture biologique sans pesticides ni engrais chimiques pour :

- ▶ à court terme, préserver la ressource en eau tout en réduisant les coûts de son traitement par la prévention de la pollution à la source
- ▶ à plus long terme, améliorer la qualité des eaux et réduire les impacts sur les milieux naturels.

Pour en revenir à notre colloque, ce premier partenariat est d'autant plus capital qu'il intervient dans une région, l'Ile-de-France, où la pression polluante sur les masses d'eaux souterraines est particulièrement forte et où la qualité des eaux superficielles n'est pas non plus satisfaisante. La raison de cette dégradation est liée notamment aux pollutions diffuses d'origines agricoles (pesticides, nitrates...) présentes sur l'ensemble du territoire rural francilien. Pollutions qui entraînent des coûts élevés de traitement des eaux.



Estimation de ces coûts, qualité de l'eau du robinet et ses « sources », corrélation fondamentale entre agriculture biologique et eau, voici (et ce n'est pas exhaustif) quelques thèmes que la Newsletter abordera prochainement.

Et si des lecteurs éprouvent le désir d'apporter leur pierre et leur savoir à ce copieux dossier, ils sont les bienvenus...

*pour plus de renseignements à ce sujet, il existe de nombreux sites à consulter, dont :

<http://www.erudit.org/revue/cd/2010/v51/n3-4/045730ar.pdf>

<http://www.penser-bio.fr/Munich-la-bio-ameliore-la-qualite-de-l-eau>

<http://agleau.blogspot.fr/2008/05/l'exemple-allemand-de-munich.html>

http://www.solagro.org/site/im_user/153_notestechmunich.pdf

Jacques B. Biocoopain